



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MARCHE PUBLIC DE SERVICE

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Annexe 3 : Gammes et fréquences minimums de maintenance préventive.

Opérations et préconisations à réaliser dans le cadre du présent marché pour les installations du site de CARPIAGNE

Pour les réparations importantes, se référer à l'article 3.1.2 du CCAP et 3.3 du CCTP (au-delà du forfait de maintenance préventive).

Opérations préventives et correctives à réaliser :

- Réparer les trous et les marques de pieds après chaque match et utilisation ;
- Travailler chaque semaine la surface du terrain pour les terrains stabilisés ;
- Arroser par temps sec pour fixer la poussière car jouer sur un terrain stabilisé par temps sec le détériore ;
- Rouler la surface du terrain lorsque celle-ci est trop meuble ;
- Arracher l'herbe dès son apparition ;
- Égaliser les aspérités après chaque utilisation avec une traine en passant les matériaux de la chape de bords au milieu du terrain ;
- Lors des travaux d'entretien, rouler lentement aux abords des virages.



Préconisations à suivre pour la réparation des marques de pieds :

- Toujours réparer les dégâts avant l'égalisation ;
- Couper les bords verticalement et enlever le mélange jusqu'à la couche intermédiaire ;
- Remplir le trou à l'aide du mélange de surface et arroser abondamment ;
- Laisser sécher l'ensemble ;
- Oter le superflu avec le passage de la traine.

Interventions préventives à réaliser :

- Vérifier et réparer les zones de collage ;
- Brosser toutes les 40 à 50 heures d'utilisation ;
- Répartir les granulats de façon homogène ;
- Décompacter les granulats ;
- Tamiser et filtrer les granulats ;
- Brosser, griffer et ramasser les pollutions grossières (cailloux, mégots, feuilles) et les pollutions fines (fibres arrachées, poussières) une à deux fois par an selon les besoins et l'utilisation ;
- Faire un apport de granulats, le cas échéant.

La fréquence des travaux d'entretien, en général, pour ce type d'installation est indiquée ci-dessous :

Types de travaux	Brossage et répartition des granulats	Vérification et réparation des zones de collage	Décompactage profond des granulats	Nettoyage par tamisage et filtration	Apport des granulats	Contrôle périodique par un laboratoire externe
Fréquence	1 fois par quinzaine	1 fois par an	2 fois par an	2 fois par an	1 fois par an et selon besoins	Selon besoins et types de terrains

Ci-après, la liste exhaustive des interventions préventives à réaliser dans ce marché pour les gammes et fréquences.

Descriptif de la maintenance obligatoire à réaliser par le titulaire pour le QUARTIER MDL KECK – CARPIAGNE

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DU REVETEMENT SPORTIF DE LA PISTE DU QUARTIER MDL KECK – CARPIAGNE				
Evacuation des déchets végétaux du revêtement par soufflage	SEMESTRIEL	X		
Traitement herbicide de la colonisation végétale sur revêtement	SEMESTRIEL	X		
Traitement fongicide contre les lichens	SEMESTRIEL	X		
Brossage de la boue et nettoyage au jet d'eau	SEMESTRIEL	X		
Nettoyage des caniveaux, avaloirs et des boîtes de dessablages, drains, y compris évacuation des déchets, vérification du système de récupération des eaux de ruissellement	SEMESTRIEL	X		Ou à la demande du RPA
Contrôle de la présence de dommages sur les caniveaux et leurs dalots	SEMESTRIEL	X		
Contrôle des points de déversement dans les milieux récepteurs	SEMESTRIEL	X		
Nettoyage haute pression à l'eau chaude du revêtement, avec buse sur lance de type "balayage"	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
Hydro-curage des caniveaux, nettoyage et inspection visuelle des regards de visite, avaloirs et d'intersection, et drains	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
Les petits dommages (par exemple : petites fissures d'une taille maximale de 8 mm)	Pendant les visites de maintenance	X		Ou à la demande du RPA
Resurfaçage du revêtement sportif du camp de Carpiagne	A la demande du RPA		X	Au mètre carré au BPU
Retraçage des marquages au sol du camp de Carpiagne	A la demande du RPA		X	Au mètre linéaire au BPU

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DU TERRAIN SYNTHETIQUE DU QUARTIER MDL KECK – CARPIAGNE				
Brossage du terrain synthétique à l'aide d'un préparateur adapté	SEMESTRIEL	X		
- <i>brossage passif</i>				
- <i>homogénéisation du remplissage en élastomère</i>				
- <i>maintien de l'aspect esthétique par redressement des fibres couchées</i>				
Nettoyage et dépollution du terrain	SEMESTRIEL	X		
- <i>brossage mécanique actif</i>				
- <i>homogénéisation du remplissage en élastomère</i>				
- <i>maintien de l'aspect esthétique par redressement des fibres couchées</i>				
- <i>criblage des granulats de caoutchouc sur tamis vibrant pour ramassage et évacuation des déchets lourds</i>				
- <i>aspiration et filtration par filtre à particules pour ramassage et évacuations des éléments fins</i>				
Décompactage et aération de surface des granulats de caoutchouc (SBR)	SEMESTRIEL	X		
- <i>décompactage de surface à l'aide de griffes souple</i>				
Vérification de l'état des points de pénalty, corner, centre et joints, et petites réparations	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
- <i>vérification de la hauteur et qualité de la fibre</i>				
- <i>remplacement en gazon synthétique à l'identique si nécessaire, y compris toute sujétion</i>				
- <i>contrôle visuel sur l'ensemble du terrain de tous les joints et collage</i>				
- <i>petite réparation si nécessaire y compris toute sujétion</i>				

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DU TERRAIN SYNTHETIQUE DU QUARTIER MDL KECK – CARPIAGNE				
Regarnissage en SBR (granulats en caoutchouc)	SEMESTRIEL	X		Ou à la demande du RPA
- <i>contrôle visuel du niveau de remplissage</i>				
- <i>homogénéisation du remplissage et recharge ponctuelle en SBR si nécessaire</i>				
Désherbage en périphérie du stade et de la piste	SEMESTRIEL	X		
- <i>désherbage par moyen non chimique</i>				
Décompactage profond du terrain toute épaisseur de remplissage	ANNUEL	X		
- <i>passage décompacteur adapté en 2 ou 3 passages croisés sur épaisseur de remplissage totale moins 0,5cm</i>				
- <i>balayage pour réincorporation et homogénéisation du remplissage sur terrain</i>				
Contrôle de l'épaisseur de remplissage et recharge en SBR	QUADRIENNAL		X	Prestation au forfait F3, fourniture en SBR = 16 tonnes Remplissage à 1kg/m² de SBR = 2 mm d'épaisseur de remplissage. Le terrain devra être fermé pendant 3 à 4 jours.
- <i>fourniture et mise en place du SBR</i>				
- <i>balayage pour incorporation du SBR dans la fibre</i>				

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DE L’AIRE DE LANCER DE POIDS DU STADE DU QUARTIER MDL KECK – CARPIAGNE				
Aire de lancer de poids	SEMESTRIEL	X		Ou à la demande du RPA
- Ratissage et regarnissage de sable si nécessaire + contrôle visuel du niveau de remplissage				
- Désherbage par moyen non chimique				
ENTRETIEN DES ABORDS ET EQUIPEMENTS DU STADE DU QUARTIER MDL KECK – CARPIAGNE				
Abris pour joueurs et officiels + tous les abords des fondations	SEMESTRIEL	X		Ou à la demande du RPA
- Brossage de la boue et nettoyage au jet d'eau				
- Traitement fongicide contre les lichens				
- Traitement herbicide de la colonisation végétale				
Nettoyage haute pression	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA

<i>Opérations et préconisations à réaliser dans le cadre du présent marché pour les installations du site d'AIX EN PROVENCE</i>

Remarques particulières à prendre en compte sur ce type d'installation

1. Marquages colorés temporaires

Les marquages colorés temporaires ou provisoires peuvent être utilisés uniquement s'ils peuvent s'effacer facilement et s'ils n'endommagent pas le revêtement synthétique. En outre, ils doivent respecter les exigences liées à la protection de l'environnement. Il est déconseillé toute utilisation de vernis ou de peintures liquides. L'utilisation de bandes adhésives est autorisée uniquement si elles peuvent être retirées facilement et sans laisser de résidus de colle.

2. Eau stagnante

Les revêtements à finition structurées imperméables peuvent ralentir l'écoulement des eaux de ruissellement les premières années et ceci par les faibles pentes de construction des aires sportives. Si, à la suite de fortes intempéries, de l'eau stagne à la surface du terrain et ne permet plus aucune pratique sportive, il est possible d'utiliser des rouleaux-éponge ou des dispositifs d'aspiration pour dégager la surface lors de manifestations.

3. Charges extrasportives

En général, il convient d'éviter les charges extrasportives, étant donné qu'elles s'accompagnent d'un risque de dommage plus élevé. Si une charge extrasportive est tout de même prévue, elle doit faire l'objet ***d'un accord préalable du RPA.***

4. Véhicules

La circulation de véhicules sur les surfaces synthétiques doit être exceptionnelle. Le démarrage brusque d'un véhicule, une forte rotation des roues ou la concentration de charges trop importantes peuvent endommager le revêtement. Par ailleurs, les véhicules qui présentent des fuites d'huile peuvent faire des taches sur le revêtement ; ces dernières sont ensuite extrêmement difficiles à éliminer.

Les revêtements synthétiques doivent exclusivement être parcourus par des pneus larges ou à basse pression sans profilés tranchants ni arêtes vives. Le poids maximal du véhicule ne doit pas dépasser 5 tonnes. Ce faisant, la charge moyenne par roue est limitée à 2 tonnes.⁷ Si un véhicule plus lourd doit impérativement se déplacer sur la surface, il convient d'utiliser des dispositifs de répartition de charge tels que des madriers, des entretoises ou d'autres aménagements de ce type. Ainsi, la contrainte de compression et la concentration de charge doivent être aussi faibles que possibles (elles doivent être inférieures à 500 kg/m²).

Le RPA interdit l'utilisation de véhicule dont la charge est supérieure à 500 kg/m². Dans le cas contraire, les dégâts engendrés seront à la charge du titulaire.

5. Mesures d'entretien

En général, lors des travaux de nettoyage, il convient de respecter les points suivants.

En cas de nettoyage à l'eau, aucun additif chimique ne doit être utilisé. Lors de l'utilisation de produits de nettoyage, il convient de respecter scrupuleusement les indications du fabricant (Polytan), ainsi que les dispositions locales et nationales applicables en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

Les petits dommages, par exemple les fissures, doivent immédiatement être réparés à l'aide du kit de réparation du fabricant ou assimilé. Les marquages doivent être refaits en temps voulu selon l'intensité d'utilisation.

6. Contrôle

Les revêtements synthétiques doivent être contrôlés à intervalles réguliers, afin de prévenir les dommages importants et les salissures, et de repérer rapidement les petits dégâts. Il convient de contrôler le revêtement chaque semaine pour repérer la présence de déchets, et, selon la saison, de végétation (fleurs, feuilles mortes, etc.), de sable ou de granulats. Le cas échéant, il faut les éliminer rapidement. Un contrôle intensif du revêtement synthétique doit être effectué chaque trimestre pour s'assurer qu'il ne présente pas de zones endommagées. À l'issue de manifestations extra sportives, il convient de vérifier immédiatement que le revêtement synthétique n'a pas été endommagé.

Les caniveaux ouverts et à fentes (à cunettes) ainsi que les paniers collecteurs doivent être contrôlés tous les mois pour voir si un nettoyage s'impose.

7. Nettoyage de base

Le nettoyage de base standard consiste en général en un nettoyage à sec. Si des objets en vrac, tels que des déchets, de la végétation (fleurs, feuilles mortes, etc.), sont repérés sur les revêtements synthétiques lors du contrôle régulier, ces derniers doivent être éliminés rapidement à l'aide d'une balayeuse ou d'un aspirateur. La balayeuse doit être équipée de brosses en poils synthétiques. Les brosses en acier endommagent la surface et ne sont pas autorisées. Une souffleuse à feuilles peut également être employée. Par ailleurs, il convient de faire « glisser » la balayeuse sur le revêtement sans exercer de forte pression sur les brosses rotatives.

Si des mauvaises herbes poussent entre les bordures, il faut les éliminer rapidement. Pour ce faire, l'utilisation de produits chimiques ou d'une flamme nue (brûleur à gaz, par exemple) est interdite.

La plupart du temps, il est possible d'éliminer les chewing-gums en les faisant durcir à l'aide d'une bombe de froid.

8. Nettoyage intensif

Selon le niveau de saleté, la surface doit être nettoyée à l'eau tous les 2-3 ans. Cela permet d'éliminer la saleté, les résidus dus à l'érosion, ainsi que la mousse et les algues du revêtement.

Si la surface synthétique se trouve à l'ombre ou près de zones couvertes de végétation, le revêtement se couvre de mousse plus rapidement. Dans ce cas, il faut procéder à un nettoyage intensif chaque année.

En ce qui concerne les revêtements perméables à l'eau qui n'ont pas été nettoyés depuis un certain temps, il est possible que des végétaux se développent dessus même après un nettoyage intensif.

Au fil des années, les germes des plantes s'enfoncent toujours plus profondément dans le revêtement. Même un nettoyage en profondeur ne permet pas de nettoyer ces revêtements fortement encrassés. Par conséquent, il faut impérativement nettoyer régulièrement les surfaces synthétiques.

Outre le nettoyage du revêtement, il convient aussi de nettoyer régulièrement les installations de vidange (caniveaux). Les caniveaux ouverts doivent être nettoyés tous les trimestres. Ce faisant, il faut veiller aux points suivants :

- ✓ Nettoyage des entrées, des collecteurs de débris et des sorties
- ✓ Nettoyage des entrées ponctuelles et de leurs collecteurs de débris
- ✓ Nettoyage des drains
- ✓ Contrôle des points de déversement dans les milieux récepteurs
- ✓ Contrôle de la présence de dommages sur les caniveaux et leurs dalots

9. Réparation

Les revêtements synthétiques sont extrêmement résistants. Néanmoins, à la longue, même les revêtements les plus résistants se dégradent, et une rénovation intégrale ou une amélioration dans certaines zones devient inévitable. Une rénovation en temps voulu permet de préserver la fonctionnalité des revêtements synthétiques et évite leur remplacement intégral. Dans ce cas, le titulaire proposera de réaliser une nouvelle couche (resurfaçage au mètre carré au BPU).

Les petits dommages (par exemple, petites fissures d'une taille maximale de 8 mm) peuvent être réparés à l'aide du kit de réparation du fabricant ou assimilé, par une personne dûment formée.

Le marquage des pistes de course et des terrains de jeu doit également être renouvelé s'il a été effacé par les intempéries ou s'il est usé en raison d'une utilisation intensive. Le renouvellement du marquage au sol doit également être réalisé par le titulaire et cela au rythme de tous les 5 ans minimum, ou à la demande du RPA (au mètre linéaire au BPU).

10. Service hivernal – déblayage de la neige et de la glace

L'hiver, seuls des appareils de déblayage à bords arrondis sont autorisés pour l'élimination du verglas et de la neige sur les revêtements. Ces appareils doivent être équipés uniquement d'accessoires à bords en caoutchouc ou en plastique souple. Les véhicules de déneigement ne doivent pas être équipés de chaînes à neige ni de pneus cloutés, car ces derniers pourraient endommager la surface du revêtement synthétique. En principe, les revêtements ne doivent pas être recouverts de sel ni d'aucun autre antigel chimique, car ces derniers peuvent attaquer le revêtement synthétique et l'endommager.

11. Appareils d'entretien

Les revêtements synthétiques doivent exclusivement être nettoyés à l'aide d'appareils d'entretien adaptés, et d'équipements de nettoyage spéciaux.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Descriptif de la maintenance obligatoire à réaliser par le titulaire pour le QUARTIER RUIBET – AIX EN PROVENCE

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DU REVETEMENT SPORTIF DE LA PISTE, SAUTS, TERRAINS VOLLEY ET BASKET, CONTOUR CITY STADE DU Q. RUIBET – AIX EN PROVENCE				
Nettoyage à sec avec balayeuse et évacuation des déchets végétaux du revêtement par soufflage	SEMESTRIEL	X		
Brossage de la boue et nettoyage au jet d'eau	SEMESTRIEL	X		
Traitement herbicide de la colonisation végétale sur revêtement	SEMESTRIEL	X		
Traitement fongicide contre les lichens	SEMESTRIEL	X		
Nettoyage intensif / en profondeur avec aspiration des résidus avec balayeuses spécialisées	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
Les petits dommages (par exemple : petites fissures d'une taille maximale de 8 mm) Retraçage des marquages au sol ponctuels	Pendant les visites de maintenance	X		Ou à la demande du RPA
Les gros dommages (par exemple : grosses fissures, dommages importants...).	A la demande du RPA		X	Ou sur constat

Resurfaçage du revêtement sportif du quartier Ruibet	A la demande du RPA		X	Au mètre carré au BPU
Retraçage des marquages au sol sur revêtement sportif (tartan) du quartier Ruibet	A la demande du RPA		X	Au mètre linéaire au BPU

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DU BETON DRAINANT, DES CANIVEAUX, DU LOCAL DE STOCKAGE ET DES FONTAINES A EAU DU QUARTIER RUIBET – AIX EN PROVENCE				
Désherbage en périphérie du stade et de la piste par moyen non chimique	SEMESTRIEL	X		
Nettoyage à sec avec balayeuse et évacuation des déchets végétaux du revêtement par soufflage	SEMESTRIEL	X		
Brossage de la boue et nettoyage au jet d'eau	SEMESTRIEL	X		
Contrôle de la présence de dommages sur les caniveaux et leurs dalots	SEMESTRIEL	X		
Contrôle des points de déversement dans les milieux récepteurs	SEMESTRIEL	X		
Traitement mécanique : décrassage et décolmatage du support par procédé haute pression jusqu'à l'obtention de la porosité d'origine	SEMESTRIEL	X		Ou à la demande du RPA
Traitement fongicide contre les lichens : fourniture et application d'un fongicide assurant un traitement optimal des surfaces	SEMESTRIEL	X		Ou à la demande du RPA
Nettoyage/hydro-curage des caniveaux, avaloirs et intersections et des boîtes de dessablages, drains, y compris évacuation des déchets, vérification du système de récupération des eaux de ruissellement et inspection des regards de visite	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
Nettoyage haute pression à l'eau chaude du revêtement, avec buse sur lance de type "balayage"	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
Nettoyage haute pression et remise en peinture si nécessaire du local technique / de stockage	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
Nettoyage des embouts et remplacement des filtres des fontaines à eau sur l'ensemble du stade	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
Les petits dommages (par exemple : petits trous, fissures d'une taille maximale de 8 mm) Ragréage des détériorations du support Retraçage des marquages au sol ponctuels	Pendant les visites de maintenance	X		Ou à la demande du RPA
Les gros dommages (par exemple : grosses déchirures, décollements importants/majeurs du gazon, des points de pénalty, corner...).	A la demande du RPA		X	Ou sur constat
Retraçage des marquages au sol sur béton drainant du quartier Ruibet	A la demande du RPA		X	Au mètre linéaire au BPU

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DU CITY STADE DU QUARTIER RUIBET – AIX EN PROVENCE				
Brossage du terrain synthétique à l'aide d'un préparateur adapté	SEMESTRIEL	X		
- <i>brossage passif</i>				
- <i>homogénéisation du remplissage en sable</i>				
- <i>maintien de l'aspect esthétique par redressage des fibres couchées</i>				
Entretien des barrières du city stade par nettoyage mécanique et rinçage au jet d'eau	SEMESTRIEL	X		
Nettoyage et dépollution du terrain	SEMESTRIEL	X		
- <i>brossage mécanique actif</i>				
- <i>homogénéisation du remplissage en sable</i>				
- <i>maintien de l'aspect esthétique par redressage des fibres couchées</i>				
- <i>criblage du sable sur tamis vibrant pour ramassage et évacuation des déchets lourds</i>				
- <i>aspiration et filtration par filtre à particules pour ramassage et évacuations des éléments fins</i>				
Décompactage et aération de surface du sable	SEMESTRIEL	X		
- <i>décompactage de surface à l'aide de griffes souple</i>				
Entretien des barrières du city stade par nettoyage haute pression	ANNUEL	X		
Vérification de l'état des points de pénalty, corner, centre et joints, et petites réparations	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
- <i>vérification de la hauteur et qualité de la fibre</i>				
- <i>remplacement en gazon synthétique à l'identique si nécessaire, y compris toute sujétion</i>				
- <i>contrôle visuel sur l'ensemble du terrain de tous les joints et collage</i>				
- <i>petite réparation si nécessaire y compris toute sujétion</i>				

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DU CITY STADE DU QUARTIER RUIBET – AIX EN PROVENCE				
Regarnissage en sable	SEMESTRIEL	X		Ou à la demande du RPA
- <i>contrôle visuel du niveau de remplissage</i>				
- <i>homogénéisation du remplissage et recharge ponctuelle en sable si nécessaire</i>				
Décompactage profond du terrain toute épaisseur de remplissage	ANNUEL	X		
- <i>passage décompacteur adapté en 2 ou 3 passages croisés sur épaisseur de remplissage totale</i>				
- <i>balayage/passage d'une traîne pour réincorporation et homogénéisation du remplissage sur terrain</i>				
Contrôle de l'épaisseur de remplissage et recharge en sable	QUADRIENNAL		X	Prestation au forfait F3, fourniture en sable = 1,5 tonnes. Remplissage avec sable de type cristal d'une granulométrie 0,4 / 0,8mm. Le terrain devra être fermé pendant 3 à 4 jours.
- <i>fourniture et mise en place du sable</i>				
- <i>balayage pour incorporation du sable dans la fibre</i>				
Entretien des barrières du city stade	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA Si dégradation importante, alors à charge RPA
- <i>Contrôle de la visserie (serrage et état = à remplacer si nécessaire)</i>				
- <i>Contrôle des lames bois (fixations, fissures, torsion = à remplacer si nécessaire)</i>				
- <i>Contrôle des soudures (arrachement, fissures = refaire les soudures si nécessaire)</i>				
- <i>Contrôle esthétique (état du thermolaquage (écaille, rayures) = repeindre si nécessaire)</i>				
Réparation des barrières du city stade	A la demande du RPA		X	Ou sur constat
Les petits dommages (par exemple : petites déchirures, décollements partiels/ mineurs du gazon, des points de pénalty, corner...). Retraçage des marquages au sol ponctuels	Pendant les visites de maintenance	X		Ou à la demande du RPA
Les gros dommages (par exemple : grosses déchirures, décollements importants/majeurs du gazon, des points de pénalty, corner...).	A la demande du RPA		X	Ou sur constat
Retraçage des marquages au sol sur gazon synthétique du quartier Ruibet	A la demande du RPA		X	Au mètre linéaire au BPU

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DE LA FOSSE DE RECEPTION (saut en longueur et triple saut) DU QUARTIER RUIBET – AIX EN PROVENCE				
Fosse de réception	SEMESTRIEL	X		Ou à la demande du RPA
- Ratissage et regarnissage de sable si nécessaire + contrôle visuel du niveau de remplissage				
- Désherbage par moyen non chimique				
Collecteur de sable				
- Retirer les grilles du collecteur sans les casser, les nettoyer par brossage mécanique et les rincer à l'eau				
- Vider le sable				
- Nettoyer le collecteur				

ENTRETIEN DES ABORDS ET EQUIPEMENTS DU STADE DU QUARTIER RUIBET – AIX EN PROVENCE				
Abris pour joueurs et officiels + tous les abords	SEMESTRIEL	X		Ou à la demande du RPA
- Brossage de la boue et nettoyage au jet d'eau				
- Traitement fongicide contre les lichens				
- Traitement herbicide de la colonisation végétale				
Nettoyage haute pression	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA

Descriptif de la maintenance obligatoire à réaliser par le titulaire pour les installations du site de RENDU

PRESTATIONS	PERIODICITE	Au Forfait F2	Sur Devis	OBSERVATIONS
ENTRETIEN DU CITY STADE DU QUARTIER RENDU – MARSEILLE				
Evacuation des déchets végétaux du revêtement par soufflage	SEMESTRIEL	X		
Brossage de la boue et nettoyage au jet d'eau du revêtement	SEMESTRIEL	X		
Entretien des barrières du city stade par nettoyage mécanique et rinçage au jet d'eau	SEMESTRIEL	X		
Traitement herbicide de la colonisation végétale sur revêtement	SEMESTRIEL	X		
Traitement fongicide contre les lichens	SEMESTRIEL	X		
Entretien des barrières du city stade par nettoyage haute pression	ANNUEL	X		
Entretien des barrières du city stade	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA Si dégradation importante, alors à charge RPA
- Contrôle de la visserie (serrage et état = à remplacer si nécessaire)				
- Contrôle des soudures (arrachement, fissures = refaire les soudures si nécessaire)				
- Contrôle esthétique (état du thermolaquage (écaille, rayures) = repeindre si nécessaire)				
Nettoyage haute pression du revêtement, avec buse sur lance de type "balayage"	ANNUEL	X		Ou à la demande du RPA
Réparation des barrières du city stade	A la demande du RPA		X	Ou sur constat
Les petits dommages (par exemple : petites fissures)	Pendant les visites de maintenance	X		Ou à la demande du RPA
Retraçage des marquages au sol du revêtement sportif du quartier Rendu	A la demande du RPA		X	Au mètre linéaire au BPU